

Renault rappelle Austral Voiture particulière

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **Austral Voiture de tourisme.**
- Marque : **Renault**
- GTIN **23.03.2023 - 23.01.2025**
- Informations complémentaires : **e9*2018/858*30002*13 e9*2018/858*30002*14 e9*2018/858*30002*15 e9*2018/858*30002*16 e9*2018/858*30002*17**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : L'unité de commande ABS-ESP peut avoir été mal programmée par le fournisseur, empêchant la communication des défaillances détectées au tableau de bord du véhicule. En conséquence, en cas de défaillance du système de commande de freinage, il se peut que le conducteur ne reçoive pas d'avertissement indiquant que les fonctions suivantes ne sont pas disponibles: l'assistance au freinage d'urgence, le système de freinage antiblocage (ABS), le programme électronique de stabilité (ESP), le freinage d'urgence automatique (AEB), l'amplificateur de frein hydraulique (HBB) et la compensation du freinage hydraulique (HBC), ce qui augmente le risque d'accident.
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre